

À la fin du quatrième trimestre 2022, la dette publique s'établit à 2 950,0 Md€

DETTE TRIMESTRIELLE DE MAASTRICHT DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU) - QUATRIÈME TRIMESTRE 2022

Informations Rapides · 28 mars 2023 · n° 76



Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au quatrième trimestre 2022, la dette publique diminue de 8,5 Md€ et s'établit à 111,6 % du PIB

À la fin du quatrième trimestre 2022, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 950,0 Md€. L'évolution du PIB en valeur combinée au désendettement de ce trimestre (-8,5 Md€), conduit à une réduction de la dette publique exprimée en pourcentage du PIB : 111,6 % fin 2022 après 113,4 % à la fin du troisième trimestre 2022. Les administrations publiques puisent dans leur trésorerie, en nette baisse ce trimestre (-37,6 Md€). Ainsi, la dette nette augmente de 22,2 Md€ pour s'établir à 2 670,9 Md€, soit 101,0 % du PIB.

La diminution de la dette brute des administrations publiques résulte principalement de celle des administrations de sécurité sociale

Au quatrième trimestre 2022, la contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique diminue de 28,9 Md€. Les Asso diminuent massivement leur encours de titres de créances de court terme (-24,8 Md€) principalement sous l'impulsion de l'Acoss (-21,9 Md€), après les versements de la Cades intervenus les trimestres précédents (reprises de dette). Ces remboursements de titres de court terme s'accompagnent d'une baisse importante de la trésorerie des Asso (-15,7 Md€).

En revanche, la dette de l'État augmente de nouveau

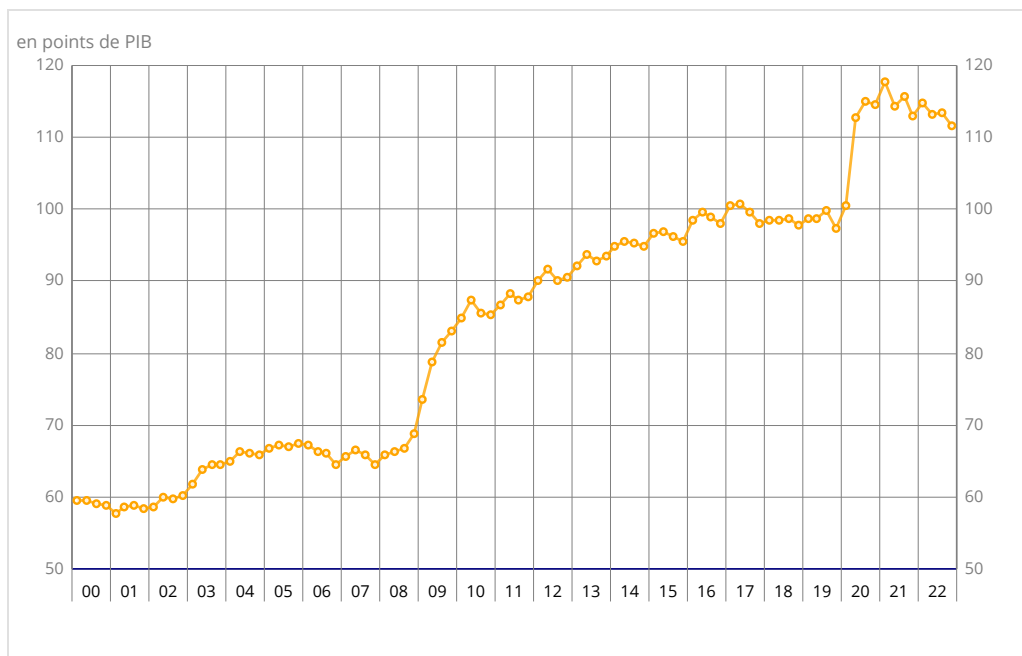
La contribution de l'État à la dette publique augmente au quatrième trimestre 2022 (+14,6 Md€). L'État augmente son encours de titres obligataires de court terme et de long terme (respectivement +5,3 Md€ et +14,8 Md€). En revanche, les dépôts des correspondants du Trésor diminuent (-6,8 Md€). Par ailleurs, l'État puise dans sa trésorerie ce trimestre (-22,4 Md€) pour couvrir son besoin de financement, si bien que l'augmentation de la dette nette (+34,6 Md€) est supérieure à celle de la dette brute.

La dette des organismes divers d'administrations centrales et des administrations publiques locales s'accroît plus modérément

La contribution des administrations publiques locales (Apul) augmente au quatrième trimestre 2022 (+3,5 Md€). Cette augmentation est notamment due à l'endettement des communes (+2,8 Md€) et d'Île-de-France Mobilités (+0,8 Md€).

La contribution des organismes divers d'administration centrale (Odac) à la dette publique augmente de 2,2 Md€, principalement portée par l'endettement d'Action Logement Services (+2,0 Md€).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

en milliards d'euros

	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4
Ensemble des adm. publiques	2823,7	2912,5	2918,6	2958,6	2950,0
en point de PIB (*)	112,9%	114,7%	113,2%	113,4%	111,6%
<i>dont, par sous-secteur, consolidée (*) :</i>					
État	2227,6	2292,4	2308,7	2345,1	2359,7
Organismes divers d'adm. centrale	76,3	75,0	71,4	72,4	74,6
Administrations publiques locales	245,3	244,8	247,5	241,4	244,9
Administrations de sécurité sociale	274,6	300,2	291,0	299,8	270,9
<i>dont, par instrument :</i>					
Dépôts	44,8	45,4	51,2	49,2	42,9
Titres négociables	2480,2	2571,0	2572,0	2610,5	2607,4
<i>court terme</i>	234,0	249,1	222,8	211,8	191,6
<i>long terme</i>	2246,3	2322,0	2349,2	2398,7	2415,8
Crédits	298,7	296,0	295,4	298,8	299,7
<i>court terme</i>	12,2	12,0	13,3	15,3	11,5
<i>long terme</i>	286,5	284,0	282,1	283,6	288,3

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Au quatrième trimestre 2022, la dette publique nette augmente de 22,2 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 670,9 Md€ au quatrième trimestre 2022, s'établissant à 101,0 % du PIB. Elle augmente de 22,2 Md€, malgré la réduction de la dette brute (-8,5 Md€). En effet, la trésorerie des administrations publiques diminue au quatrième trimestre (-37,6 Md€). Cette baisse n'est que partiellement compensée par l'acquisition de titres obligataires (+6,9 Md€).

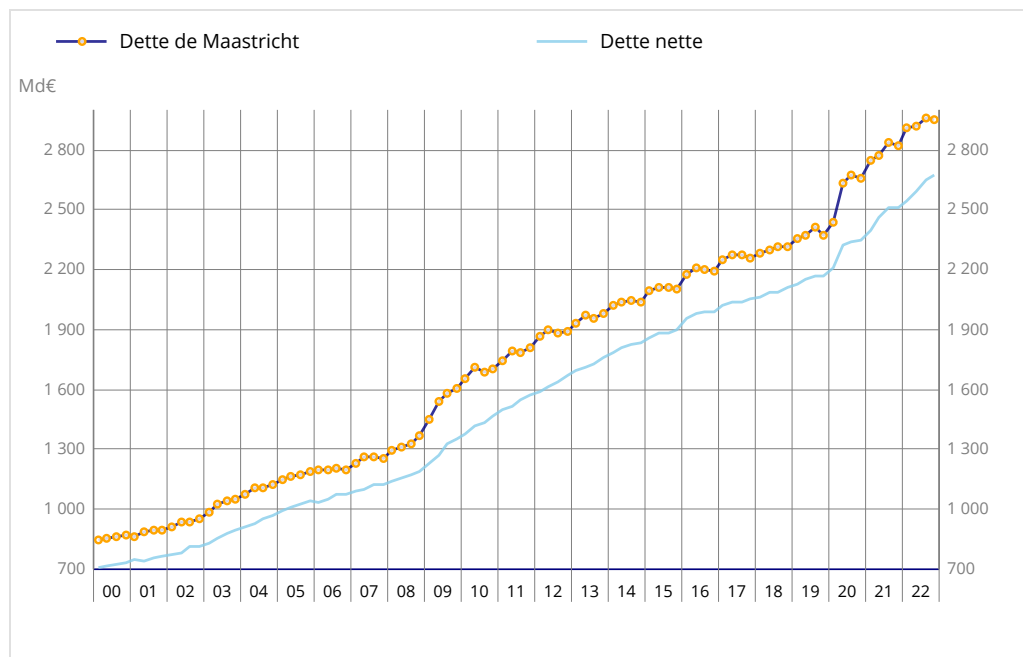
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4
Ensemble des adm. publiques	2509,8	2543,3	2596,0	2648,7	2670,9
dont :					
État	2034,3	2060,8	2106,9	2167,5	2202,0
Organismes divers d'adm. centrale	44,8	43,1	40,4	41,6	43,5
Administrations publiques locales	230,8	230,4	233,0	226,7	230,4
Administrations de sécurité sociale	199,9	209,0	215,7	212,9	194,9

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif augmente fortement au quatrième trimestre 2022

Au quatrième trimestre 2022, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques augmente de 22,6 Md€, pour atteindre 303,5 Md€. Au sein des administrations publiques, cette augmentation concerne les Asso (+12,0 Md€), les Odac (+7,7 Md€) et l'État (+2,9 Md€). Cette progression est portée par le dynamisme des prix des titres (+23,6 Md€) dans le sillage de la hausse des marchés financiers, tandis que les ventes (nettes d'achats) s'élèvent à 1,0 Md€.

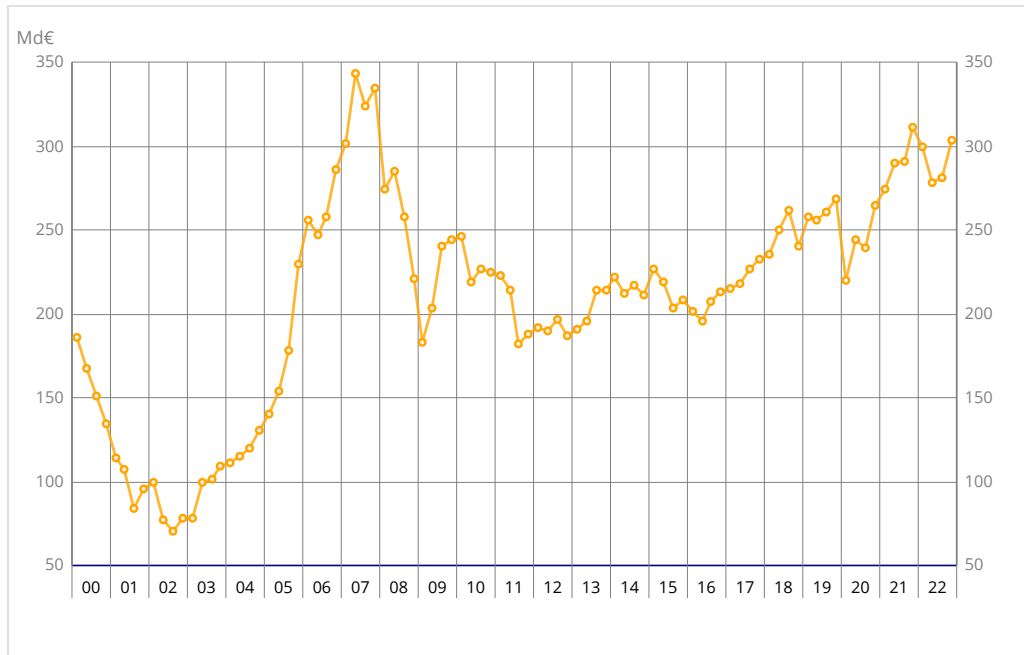
Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2021T4	2022T1	2022T2	2022T3	2022T4
Ensemble des adm. publiques	311,6	299,4	277,7	280,9	303,5
dont :					
État	83,4	77,4	71,1	71,8	74,7
Organismes divers d'adm. centrale	57,7	54,8	51,4	53,7	61,4
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	170,4	167,0	155,0	155,3	167,3

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la version web de cette publication.

Prochaine publication : le 23 juin 2023 à 8h45

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr